



Cidex 101 - Rés. Château - 574 Av. Notre Dame - 85440 Talmont St Hilaire

Le 24 mai 2019

**Compte rendu Bureau ASL**

**Vendredi 24 mai 2019**

**Présents :**

Mmes Raffin, Leuret-Poitier, Metayer, Mrs Armouet, Pigeault, Morvan, Mériaux, Mathé, Ouba, Picciochi. Cousin, Hazenberg.

**Sogire :**

Mme Giron, Mr Kerfers.

**ORDRE DU JOUR DU BUREAU :**

1. Approbation du compte rendu du dernier bureau.

Le bureau approuve à l'unanimité le dernier compte rendu.

2. Point sur les statuts

Le projet de modification des statuts avait été distribué aux présidents des copropriétés lors de la journée qui leur était consacrée la veille de l'assemblée générale. A date, à part un président ayant demandé à obtenir ces derniers par fichier Word, aucun retour n'a été constaté.

Le bureau, après échanges et partages, envisage d'apporter les modifications suivantes :

- Renouvellement des membres du bureau par tiers.
- Mandat des membres du bureau d'une durée de (non encore défini)
- Retour à la représentation des copropriétés par élection du/des représentant(s) dans les SDC. A défaut de présence du/des représentant(s) à l'AG, possibilité de subdéléguer le vote à un autre membre du bureau.

3. Projet acquisition

Le bureau prend acte de la réponse positive de Pierre & Vacances pour l'achat des locaux de la résidence Le Château au prix de 140 000 €. Par ailleurs, Pierre & Vacances a accepté de prendre à sa charge les frais inhérents aux actes notariés.

4. Point sur les rétrocessions

Le dossier des rétrocessions est en cours.

5. L'AGE sera appelée à statuer sur :

- Eventuellement les statuts.
- Emprunt.
- Acquisition des locaux « Château »
- Rétrocession

La date de l'AGE est fixée au 27 septembre sous réserve de la disponibilité de la salle des Ribandeaux.

6. Point sur les commissions

Le bureau a formalisé la composition des nouvelles commissions – voir tableau en pièce jointe.

7. Demandes des copropriétés et des copropriétaires et réponses

- o Demande de M. Joly pour la pose d'un coupe-vent translucide

Le bureau valide cette demande.

- o Demande de M. Ferjoux – président de CS de la résidence le Cottage pour la pose d'un stop à la sortie du parking du Cottage.

Le bureau prend acte de la demande et consultera la commune.

- o Demande de l'Office Immobilier pour aménager l'ancien local OM (sur le parking face Santolines) en local vélos.

Demande rejetée.

8. Questions diverses

- Fixation du prix de location des espaces publicitaires (9) : 150 €/an.
- Projet installation de bancs autour du Lac : validation pour l'achat de 3 bancs en bois.
- Installation d'un candélabre sur le secteur Orée du Lac (passerelle) : devis Yess à valider.
- Rampe accès handicapés : les devis sont en cours.
- Contrôle de structure des passerelles : pas de problème de structure, les points de maintenance soulevés dans le rapport Qualiconsult doivent être réalisés. Réfection de la peinture des 3 passerelles en vert (RAL 6028 Vert Pin).
- Remise en places des bouées autour du Lac.
- Bornes : à titre d'essai, mise en place d'un stop park au-dessus d'une borne
- Optimisation des accès : un rendez-vous sera programmé avec les pompiers afin de définir les accès privilégiés.